MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

SEPTEMBRE 2020 N°473 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DES PROJETS DE VILLE

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

N°473 SOMMAIRE

L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DES PROJETS DE VILLE
LE DOSSIER
Découvrez les trois axes majeurs qui rythmeront les 6 années à venir à Crépy-en-Valois.

PROPRETÉ : L'AFFAIRE EST DANS LE SAC
ACTUS VILLE
En cette rentrée, rappelons-nous des gestes si simples et pourtant si importants pour garder notre Ville propre.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
CULTURE
(Re)découvrez l'histoire de Crépy-en-Valois autrement lors d'un week-end culturel animé.

LE SPORT FAIT SA RENTRÉE
SPORT
Les clubs vous attendent pour une reprise sportive en toute sécurité. C'est parti pour une nouvelle saison !

ÉDITO

Vos élus ont mené durant l'été un travail de concertation ayant abouti à l'installation des commissions et des délégations lors du Conseil municipal du mardi 21 juillet dernier. D'autre part, le Conseil municipal du mardi 28 juillet a été l'occasion de faire le point sur la gestion et le travail que nous avons réalisé sur l'année 2019 avec le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et le vote du budget 2020. Au cours de l'année passée, notre endettement a diminué de 571 241 €.
Bien que le budget 2020 soit voté de façon tardive et ne permette pas d'engager de grands projets, l'objectif restera le désendettement.
Pour autant, l'attractivité sera le maître mot. Elle sera au cœur des projets de ville, dans toutes les décisions ou les choix que nous ferons avec mon équipe, autour de la santé, la culture et l'environnement.
Vous pourrez retrouver dans ce numéro de votre *CrépyMag&Infos* les premières idées directrices sur chacun de ces thèmes.
Bien sûr, nous aurons l'occasion de revenir en détail sur l'ensemble de ces axes essentiels pour l'avenir de Crépy-en-Valois.

Dès début septembre, sachez que tous les jours de la semaine, vos élus restent à votre écoute lors de permanences dont vous trouverez les modalités dans le dossier de ce *CrépyMag&Infos*.
Septembre, c'est aussi le mois de la rentrée scolaire. Je tenais à cette occasion à souligner les excellents résultats du bac au lycée Jean Monnet avec 98% de réussite. Cette nouvelle rentrée, dont nous ne connaissons pas encore les modalités, sera, je l'espère, sans complications.
Le dernier mois de l'été sera marqué par deux manifestations importantes qui ont été décalées suite à la crise sanitaire : le Feu d'artifice le samedi 5 septembre et la Fête des Voisins Solidaires le vendredi 18 septembre. Enfin, ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine avec les Journées européennes du patrimoine dont vous trouverez le programme complet en pages 6 et 7.

Avant de terminer, je me dois de vous rappeler que les gestes barrières restent un élément plus qu'important pour faire obstacle au Coronavirus. Ne lâchons pas prise et ne nous laissons pas aller à la négligence. Le port du masque reste absolument obligatoire dans tous les lieux clos, y compris dans l'ensemble de nos commerces. À ce sujet, faites confiance à nos commerçants locaux, ils sont au cœur de l'attractivité de notre Ville. Ils ont besoin de notre soutien et nous avons besoin d'eux.

Bonne rentrée à tous.
Portez-vous bien.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1er vice-président de la CCPV

Crépymag&infos
Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, P. Fayolle, S. Larose
Impression : Fabrègue – Septembre 2020. Tirage : 8500 exemplaires.

INSTANTANÉS

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

CRÉPY-PLAGE
Du samedi 11 juillet au dimanche 9 août

VISITE GUIDÉE AU MUSÉE
Dimanche 19 juillet

CONSEILS MUNICIPAUX
Mardis 21 et 28 juillet

CRÉPY-PLAGE

1 Crépy-Plage s'est mis au vert ! Durant un mois, l'événement a pris ses quartiers au parc Sainte-Agathe. Animations, sports, ateliers créatifs et ludiques, espace transat,… Vous étiez encore nombreux cette année à venir profiter des animations proposées. Une édition spéciale qui laisse à chacun des souvenirs plein la tête.

VISITE GUIDÉE AU MUSÉE

2 Durant les mois de juillet et août, vous avez pu découvrir ou redécouvrir le Musée de l'archerie et du Valois. L'occasion d'admirer ses collections uniques et de découvrir l'histoire qu'elles renferment le temps d'une visite commentée. Au programme : architecture, histoire, archerie, art sacré… Désormais, le musée n'a plus aucun secret pour vous.

CONSEILS MUNICIPAUX

3 Cet été, vos élus n'ont pas chômé. Le Conseil municipal s'est réuni mardi 21 juillet pour l'installation des différentes commissions et délégations. La semaine suivante, mardi 28 juillet, un second Conseil municipal s'est tenu ; Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et vote du budget 2020 étaient au programme.

PROPRETÉ : L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

PARCE QU'IL EST IMPORTANT DE PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE, LA MUNICIPALITÉ AGIT ET DÉPLOIE DE NOMBREUX MOYENS POUR FAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS UNE VILLE AGRÉABLE À VIVRE. CEPENDANT, GARDER PROPRE L'ESPACE PUBLIC EST UN VÉRITABLE DÉFI FACE AUX DÉPÔTS SAUVAGES ET AUTRES INCIVILITÉS. LA PROPRETÉ D'UNE COMMUNE REFLÈTE UN SENTIMENT COLLECTIF, C'EST POURQUOI NOUS EN SOMMES TOUS RESPONSABLES. EN CETTE NOUVELLE RENTRÉE, L'APPEL EST AU CIVISME, AU BON SENS ET À LA PARTICIPATION DE CHACUN.

COLLECTE DES DÉCHETS

Entre janvier et juin 2020, pas moins de 93 tonnes de déchets ont été ramassés en Ville par les agents municipaux avec un pic de 30 tonnes collectés au mois de juin. Malgré les 350 poubelles et portes-sacs de rue installés dans les lieux publics de la Ville et les nombreux services à disposition pour le traitement des déchets, les dépôts sauvages persistent à Crépy-en-Valois.

À NOTER :

Tout jet sur la voie publique de masques ou de gants, utiles pour combattre le Covid-19, est passible d'une amende. Entre 300 et 400 ans sont nécessaires pour la décomposition d'un masque dans la nature. Merci d'utiliser les poubelles.

Comme le titre l'indique, l'affaire est dans le sac mais, ce que nous préférerions y trouver, ce sont les déchets ! Les incivilités, c'est un double paiement. En effet, nous, Crépynois, payons une redevance sur les ordures ménagères ainsi que sur la prestation des autres ramassages de la CCPV. Mais, il faut savoir que les incivilités nécessitent un ramassage supplémentaire et que le coût est également supporté par les Crépynois. Ces incivilités sont telles que les ramassages occasionnels ont généré des emplois à plein temps. Les personnels occupés à ce ramassage supplémentaire pourraient vaquer à d'autres tâches. Nous sommes obligés de ressasser ces constats d'incivilités. Nous pouvons vous garantir une surveillance accrue aux contrevenants qui mènera à des actions financières et juridiques !

Pascal Fayolle, adjoint au Maire
Travaux, Communication, Personnel communal et Services à la population.

Gérée par la Communauté de Communes du Pays de Valois, le ramassage des déchets ménagers est mécanisé. Pour garantir son bon fonctionnement, il est important de placer correctement vos bacs à collerette (noirs et jaunes) en respectant le marquage au sol matérialisé à la peinture blanche par des traits en forme de «T» (2 bacs) ou de «L» (1 bac). La sortie des bacs doit impérativement respecter le calendrier de ramassage. Ils doivent être sortis et rentrés le jour même afin de limiter l'encombrement des trottoirs. Pour connaître les jours de collecte des déchets ménagers, emballages et papiers, et déchets de jardin dans votre quartier, reportez-vous au calendrier de collecte sur www.crepyenvalois.fr ou à l'accueil de la mairie.

⚠ Les couvercles des bacs doivent être correctement fermés. Si vos déchets dépassent des poubelles, elles ne seront pas ramassées. En effet, une fois la prise de la collerette par le bras du véhicule, les déchets se retrouvent à terre.

En dehors des poubelles mises à votre disposition, les déchetteries vous aident à vous débarrasser de vos déchets tout en gardant propre votre Ville. Les déchetteries Verdi vous accueillent gratuitement pour recevoir vos objets encombrants (appareils ménagers, matelas, sommiers, meubles...), les déchets de jardin en grande quantité, les produits dangereux et autres déchets (pneus, batteries, ferrailles,...). La déchetterie la plus proche de Crépy-en-Valois se trouve sur la D332, en direction de Lévignen.

À NOTER :

Vous devez être en possession d'une carte à puce pour accéder aux déchetteries. Pour l'obtenir et connaître les modalités d'apports, rendez-vous sur le site internet du Syndicat Mixte du Département de l'Oise : www.smdoise.fr

SACHONS-LE :

Vous n'avez pas de véhicule assez grand pour emmener vos encombrants à la déchetterie ? Appelez le 0 800 880 944 pour un ramassage à domicile sur rendez-vous (numéro vert gratuit – appel depuis un poste fixe, uniquement du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 12h).

ENTRETIEN DES VOIRIES

La Ville de Crépy-en-Valois mobilise quotidiennement des moyens importants au service de la propreté. Mécanisé à l'aide d'une balayeuse ou manuel, le nettoyage des rues et des caniveaux est effectué quotidiennement dans tous les quartiers par 4 agents municipaux. Un travail parfois fastidieux, qui commence très tôt le matin. Mais conformément à la réglementation en vigueur, il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation. Que ce soit les feuilles mortes en automne en encore la neige en hiver, les habitants doivent faire le nécessaire sur le trottoir devant leur habitation. Il en est de même pour les haies qui dépassent sur la voie publique et rendent le passage des piétons difficile, celles-ci doivent être taillées. À défaut, en cas d'accident, les propriétaires peuvent être tenus pour responsables.

On ne le répètera jamais assez, les déjections canines doivent être ramassées. Des distributeurs de sacs prévus à cet effet, connus sous le nom de «sacadogs», sont à la disposition des propriétaires de chiens. Au total, 27 distributeurs sont répartis dans la Ville au niveau des emplacements réputés pour être les lieux de prédilection des promenades.

⚠ Ces sacs sont destinés aux propriétaires de chiens pendant leur balade. Cependant, certains les utilisent pour d'autres raisons. Ils ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une toute autre utilisation personnelle.

SACHONS-LE :

Si vous constatez une incivilité, vous pouvez effectuer un signalement via l'application mobile de la Ville. Le module «Signalements» sert d'intermédiaire entre les Crépynois qui souhaitent participer activement à la vie de la commune et la mairie qui traduit ses efforts à destination des habitants. Véritable outil de démocratie participative, le module vous permet de faire remonter des anomalies en prenant une photo de votre constat et en l'envoyant avec ou sans commentaire, en précisant le nom de la rue. Les agents municipaux se chargeront ensuite de résoudre le problème dans les meilleurs délais. Ce module vous permet également de faire des suggestions ou encore de féliciter la Ville pour ses actions. L'application «Crépy-en-Valois» est téléchargeable sur Google PlayStore et App Store.

L'ÉTÉ SE POURSUIT À CRÉPY

Si l'heure de la rentrée a sonné, l'été n'est pas fini pour autant :

► FEU D'ARTIFICE

Le mois de septembre débutera avec le Forum des associations samedi 5 septembre de 14h à 19h (article en page 13). Pour clore cette journée, un feu d'artifice sera tiré aux pieds des remparts à 22h. Une façon d'aborder cette nouvelle rentrée sous un meilleur jour.

► FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 18 septembre se tiendra la "Fête des Voisins Solidaires" pour célébrer ce bel élan de générosité et de solidarité dont chacun a fait preuve ces derniers mois. Une belle opportunité de retrouver vos voisins, ceux dont vous avez finalement été les plus «proches» durant le confinement.

Sous réserve de l'évolution des règles sanitaires par le gouvernement.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Ces derniers mois, de nouveaux commerces ont vu le jour à Crépy-en-Valois. En cette rentrée, découvrez ces enseignes fraîchement installées :

BIJOUTERIE FEUILLATRE

Une nouvelle bijouterie a ouvert ses portes au 19, rue Nationale. Elle vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Elle propose à sa clientèle un service personnalisé pour répondre à ses besoins.
Informations sur www.bijouteriefeuillatre.fr

BOULANGERIE MADINIA DÉLISSE

Une nouvelle boulangerie située place Jean-Philippe Rameau vous propose de délicieuses pâtisseries. Elle vous accueille du mardi au dimanche de 7h à 13h puis de 15h à 19h.

NINA COUTURE

Anciennement situé rue Charles de Gaulle, l'atelier de couture a déménagé au 20, place Jean-Philippe Rameau. Retouches, transformations, sur-mesure pour femme,... Retrouvez les services de Nina Couture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (mercredi 9h-12h).

Renseignements au 09 54 31 54 58.

RESTONS VIGILANTS

PORT DU MASQUE

La vigilance de tous est plus que jamais nécessaire pour éviter un rebond épidémique. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos (à partir de 11 ans).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

VENEZ À LEUR RENCONTRE

Parents ou futurs parents, assistantes maternelles ou en voie de le devenir, les animatrices du RAM vous reçoivent à la Mairie sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 9h à 12h. Prochaines dates :

- 3 octobre,
- 7 novembre,
- 5 décembre.

Plus de renseignements au 03 44 59 32 27 et à ram@crepyenvalois.fr.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

CETTE ANNÉE, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE S'ARTICULERONT AUTOUR DU THÈME NATIONAL « PATRIMOINE ET ÉDUCATION : APPRENDRE POUR LA VIE ! ». ELLES ILLUSTRERONT D'UNE MANIÈRE CONVIVIALE TOUT LE POTENTIEL QUE RECÈLE LE PATRIMOINE CRÉPYNOIS COMME SOURCE D'INSPIRATION POUR L'AVENIR. SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE, (RE)DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE AUTREMENT !

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

10H - 12H
HÔTEL DE VILLE
ACCÈS AU BUREAU DE M. LE MAIRE

Présentation inédite d'ouvrages de la Bibliothèque historique et des dernières acquisitions patrimoniales faites par la Ville de Crépy-en-Valois.

10H30
DEVANT L'ABBAYE SAINT-ARNOUL (PLACE SAINT-SIMON)
LES BÉBÉS LECTEURS

Éveil musical et conté pour les 0 à 3 ans par la Médiathèque.
En cas d'intempérie, la séance sera déplacée au Musée de l'archerie et du Valois.

10H - 18H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
DANS L'ATELIER DU TISSERAND

Remontez le temps et plongez dans l'univers des tisserands. Découverte des matériaux, des techniques de filage et de teinture naturelle, conception de décors et broderies… Des ateliers pour tous les âges !

EXPOSITION

Découvrez gratuitement l'exposition *L'habit fait-il le moine ?*

VISITES

- Visite libre et gratuite des collections permanentes.
- 16h : Visite guidée des collections et de l'exposition temporaire. Gratuit, sur inscription.

10H - 18H
HÔTEL D'ORLÉANS
LES PROJETS DE MATERNITÉ À CRÉPY-EN-VALOIS : PROJETS/RÉALISATION/FERMETURE (1920-1980).

- Exposition inédite de documents organisée par la SHAV (Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois).
- 14h : Conférence par Éric Dancoisne, président de la SHAV, suivie d'une promenade commentée sur les sites concernés. Dans la limite des places disponibles..

20H
ABBAYE SAINT-ARNOUL
Danse au son de la guitare, par Danse & Musique en Valois.

20H30
VIEUX-CRÉPY (DÉPART PLACE GAMBETTA)
VISITE « AUX FLAMBEAUX » DE LA VILLE HISTORIQUE

Circuit commenté au cœur du "Vieux-Crépy" à la lueur des flambeaux.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

10H - 18H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
DANS L'ATELIER DU TISSERAND

Remontez le temps et plongez dans l'univers des tisserands. Découverte des matériaux, des techniques de filage et de teinture naturelle, conception de décors et broderies…Des ateliers pour tous les âges !

EXPOSITION

Découvrez gratuitement l'exposition *L'habit fait-il le moine ?*

VISITES

- Visite libre et gratuite des collections permanentes.
- 10h30 : Visite guidée des collections et de l'exposition temporaire. Gratuit, sur inscription.

10H - 18H
HÔTEL D'ORLÉANS
LES PROJETS DE MATERNITÉ À CRÉPY-EN-VALOIS : PROJETS/RÉALISATION/FERMETURE (1920-1980).

- Exposition inédite de documents organisée par la SHAV (Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois).

10H - 18H
ABBAYE SAINT-ARNOUL
ATELIERS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
LES REMONTEURS DE TEMPS !

Profitez d'une expérience immersive et devenez archéologues. De la fouille à l'identification, petits et grands s'interrogent sur notre héritage historique et sa transmission. Trois sessions d'ateliers à **10h30, 14h** et **17h**. Gratuit mais sur réservation préalable auprès de l'Office de tourisme. À partir de 5 ans.

VISITE INÉDITE

Découverte des salles du parloir et du chauffoir restaurées par l'Association de sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoul. Accès libre et gratuit.

15H30
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
SPECTACLE *LES HISTOIRES DE LA DAME À LA LICORNE*

La Compagnie de la Licorne d'argent condense en un spectacle les fabuleux récits du Moyen Âge. De tournois en épreuves, de bonnes en mauvaises rencontres, les aventures du héros Beau Chevalier vont lui permettre de retourner auprès de sa belle, avec un lion pour monture.

16H
VIEUX-CRÉPY (DÉPART PLACE GAMBETTA)
VISITE GUIDÉE DE LA VILLE HISTORIQUE

Circuit commenté pour (re)découvrir le cœur ancien de Crépy-en-Valois.

EN CONTINU

JEU-PROMENADE
La paroisse Saint-Sébastien organise un circuit ludique dans le « Vieux-Crépy ». Ouvrez l'œil et découvrez quels saints personnages se nichent dans les façades ! Les livrets-jeu sont à retirer au Musée de l'archerie et du Valois, à l'Office de tourisme du Pays de Valois ou à l'église Saint-Denis.

EXPOSITION AU MUSÉE
L'habit fait-il le moine ? Découvrez l'évolution et la symbolique des textiles liturgiques à travers leur usage et les techniques complexes de fabrication qu'ils recouvrent.

Crépy-en-Valois, c'est aussi le plaisir de la flânerie : cours et façades, lavoirs et parcs… Prenez le temps de vous y attarder ! À votre disposition pour vous guider, le dépliant « Flânerie au cœur de la Cité des Valois » vous mènera peut-être jusqu'à Bouillant, près de la première œuvre sculptée d'Albert Bartholomé !

Retrouvez le programme complet auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois : samedi : 9h30-12h30 et 13h30-17h30 et dimanche : 9h-13h au 82, rue Nationale. Contact : 03 44 59 03 97 - SMS : 06 49 33 87 55 - accueil@valois-tourisme.com - www.valois-tourisme.com. Retrouvez toute l'actualité des Journées européennes du patrimoine sur les réseaux sociaux avec le hashtag #JEP2020.

Sous réserve de l'évolution des règles sanitaires par le gouvernement.

SAISON CULTURELLE MJC
PROGRAMMATION

Le premier spectacle de la saison débutera samedi 18 septembre avec Simon Fache. Pour découvrir l'ensemble du programme de l'année, rendez-vous au centre culturel mjc samedi 3 octobre à 19h. Des extraits des spectacles vous y seront dévoilés. Vous pourrez aussi rencontrer et discuter avec les artistes présents.

À 21h, la soirée continue avec un concert gratuit du groupe Tadi-Songs. Ce duo guitare/voix vous invite à l'évasion dans son univers folk, blues, jazz aux couleurs de voyage.

Gratuit. Restauration sur place.

EXPOSITION DU MUSÉE
INAUGURATION

Samedi 12 septembre à 16h, découvrez en avant-première l'exposition du Musée de l'archerie et du Valois : *L'habit fait-il le moine ?* Une exposition autour de l'habit liturgique afin d'en comprendre l'usage symbolique et pratique mais aussi interroger l'histoire et la codification de ces vêtements, leurs évolutions et l'histoire des techniques qu'ils recouvrent. L'inauguration sera suivie du spectacle *Suivez le fil* à 19h, par la Compagnie de la Fortune - Théâtre en soi.

Sur réservation uniquement au 03 44 59 21 97 et dans la limite des places disponibles.

FONDATION DU PATRIMOINE

PLUS JAMAIS ÇA !
COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte *via* la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1er août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

DOSSIER

L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DES PROJETS DE VILLE

QUE POURRAIT SOUHAITER UN HABITANT DE CRÉPY-EN-VALOIS POUR LES 6 ANNÉES À VENIR ? IL Y A FORT À PARIER QUE LA PLUPART DES LECTEURS SE RETROUVERONT DERRIÈRE L'IDÉE QUE L'ON DOIT TROUVER, DANS SA VILLE IDÉALE, UNE SOLUTION À CHAQUE QUESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE. AINSI, VOS ÉLUS SE SONT RÉUNIS À PLUSIEURS REPRISES DURANT L'ÉTÉ AFIN DE PRÉPARER AU MIEUX LA RENTRÉE ET DE REDÉFINIR LES PRIORITÉS DE CRÉPY-EN-VALOIS. VOICI UN APERÇU DES AXES FORTS QUI RYTHMERONT LES PROCHAINES ANNÉES.

En tant que Crépynois nous souhaitons tous ne pas avoir à prendre notre véhicule et parcourir des kilomètres pour faire ses courses, se restaurer, se soigner ou encore se distraire.
Nous aimerions tant aussi pouvoir travailler ici et éviter ainsi les tracas de la RN2 ou de l'A1, les allers-retours quotidiens en TER ou en Transilien.

Toutes les listes qui se sont présentées en mars et en juin ne partageaient peut-être pas les mêmes visions, les mêmes projets, mais toutes souhaitaient faire de Crépy-en-Valois un territoire où l'on vit bien.

Le projet de la nouvelle équipe est d'abord de développer l'offre de services que la Ville doit pouvoir proposer à ses habitants, sans perdre de vue la nécessité de préserver notre environnement.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé de porter au cœur de ses actions pour les six années à venir, les trois thèmes rappelés par Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, lors de son discours inaugural à l'issue du premier Conseil municipal : la santé, la culture et l'environnement.

SANTÉ : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Pour élargir l'offre de santé sur le territoire du Valois, il ne faut rien négliger. C'est la raison pour laquelle l'équipe en place soutient l'installation du Pôle de santé du Valois dans notre Ville. Celui-ci accueillera dans des locaux modernes et accessibles des médecins généralistes et spécialistes, un centre de dialyse, un laboratoire d'analyse, un centre de radiologie, et, à terme, un scanner. Par ailleurs, sera adossé au pôle, une clinique de chirurgie dentaire.

Le projet ne s'oppose pas à celui de la maison médicale existante. En réalité, les deux projets sont complémentaires. La maison médicale doit absolument conserver une place majeure dans l'offre globale de santé de notre Ville.

La maison médicale avenue de Senlis, le futur Pôle de santé du Valois, mais aussi tous les médecins disséminés dans notre cité, comme l'ensemble des professionnels de santé, constituent une richesse, un confort de vie pour l'ensemble des Crépynois. La Municipalité fera tout ce qui est en son pouvoir pour les conserver et en attirer de nouveaux.

CULTURE : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Au début du mandat précédent, il est apparu que la multitude de salles destinées aux sports de combat (karaté, judo, etc.) ne permettait pas d'accueillir les sportifs crépynois dans des conditions décentes. Bien souvent, les installations étaient vétustes ou utilisées au détriment d'autres usages, notamment scolaires. Aussi, il a été décidé de doter la Ville du dojo le plus moderne des Hauts-de-France.

En ce qui concerne les activités artistiques et culturelles, le constat est le même. De très nombreuses associations (danse, musique, chant, etc.), comptant parfois beaucoup de membres sont disséminées à travers la Ville dans des locaux parfois inadaptés à leurs activités. Des lieux qui, de toute façon, ne permettent pas d'accueillir des spectacles de qualité.

Partant de ce diagnostic, la Municipalité a noté la nécessité de construire un centre culturel à Crépy-en-Valois. En plus du centre culturel, l'équipe va continuer à développer les atouts de la Ville et du Valois. Notre ville est belle, son patrimoine riche et bien souvent trop méconnu des Crépynois eux-mêmes. L'abbaye Saint-Arnoul, le clocher Saint-Thomas, le Musée de l'archerie et du Valois, les rues pavées du centre historique,… Sont autant de joyaux que l'équipe vous invitera à mieux connaître, qu'elle s'engagera à faire connaître. Le tourisme doit avoir sa place dans notre territoire qui compte le plus de sites français inscrits au répertoire des monuments historiques, après Paris.

Ces projets se feront, en étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois, la culture et le développement touristique faisant parti des attributions de celle-ci.

Nous devons faire venir les visiteurs et leur montrer la qualité de vie du Valois.

ENVIRONNEMENT : PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

« Ce n'est pas d'abord l'urbanisme puis l'environnement, mais l'environnement avant l'urbanisme ». Tel est le message fort de Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois.

C'est ainsi que le centre culturel évoqué plus haut sera agrémenté d'espaces verts, qui contribueront en partie à mener à bien le plan « 1 000 arbres en 6 ans » dont nous ne manquerons pas de vous présenter, dans le *CrépyMag&Infos*, la progression.

Nous avons tous goûté au plaisir du retour de la nature dans notre quotidien pendant le confinement. La circulation automobile a diminué dans notre centre-ville au profit de modes de déplacements plus doux comme la marche à pied ou le vélo, avec en corollaire les chants des oiseaux tout au long de la journée et une bien meilleure qualité de l'air respiré.

C'est dans l'idée de pérenniser cette qualité de vie redécouverte que l'équipe envisage de revoir le plan de circulation dans la Ville pour développer les voies cyclables, et interconnecter les pistes existantes. Ce projet sera mené en étroite collaboration avec les habitants et les commerçants, afin d'agir pour le bien de tous.

Une autre leçon à retenir de la pandémie : la nécessité de développer une offre de bureaux connectés permettant d'accueillir des télétravailleurs. Cela permettra de conserver des habitants au sein de la Ville pour travailler, tout en diminuant leurs déplacements et à terme leur empreinte carbone.

Ces trois thèmes ont un but commun : ils permettront de restaurer l'attractivité de Crépy-en-Valois. Les habitants de la Ville, comme ceux du Pays de Valois, resteront ou viendront à Crépy-en-Valois, parce que l'on y est bien soigné, parce que l'on y pratique des activités variées et que l'on y organise des spectacles de qualité, parce qu'il y fait, tout simplement, bon vivre.

Une ville où l'on a plaisir à venir, c'est une ville où l'on a envie d'acheter, de se restaurer, d'entreprendre, de travailler. Autant de projets sur lesquels la Municipalité souhaite mobiliser et animer une réflexion concertée avec tous les acteurs impliqués, qu'ils soient habitants ou entrepreneurs, commerçants ou associations. C'est justement pour confirmer la nécessité d'affermir ce lien entre tous que la Municipalité a nommé un Directeur de Cabinet : votre interlocuteur privilégié pour rendre la Ville plus attractive.

Aussi, une Ville où nous ne manquerons pas de participer à la grande fête universelle des Jeux Olympiques de Paris en 2024. En faisant valoir le label « Terre de Jeux », obtenu l'an dernier, pour accueillir des sportifs le temps de l'événement et en étudiant avec les associations locales le moyen de célébrer l'événement.

PERMANENCES : VOS ÉLUS À L'ÉCOUTE

Chaque semaine, le Maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition pour échanger. Compte tenu de la crise sanitaire, ils vous recevront en Mairie uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous avec le Maire et la première adjointe, contactez Cathy Toupet, secrétaire du Maire au 03 60 47 10 09. Pour les adjoints, contactez Nathalie Tellier, secrétaire des élus, au 03 44 59 44 45.

BRUNO FORTIER Maire de Crépy-en-Valois 1er vice-président de la CCPV	Vendredi après-midi de 14h à 16h30 en mairie. bruno.fortier@crepyenvalois.fr	**FRANÇOISE NIVESSE** Adjointe au Maire Social, Anciens, Logement	Mercredi après-midi de 14h à 16h au CCAS (Social, Anciens) et vendredi après-midi de 14h à 16h en mairie. francoise.nivesse@crepyenvalois.fr
VIRGINIE DOUAT 1ère Adjointe au Maire Cohésion sociale, Politique de la Ville, Animations	Lundi (un sur deux) de 16h30 à 18h et samedi de 9h à 12h en mairie. virginie.douat@crepyenvalois.fr	**MICHEL SPÉMENT** Adjoint au Maire Transport, Plan de circulation, Prévention et sécurité	Vendredi matin en mairie. michel.spement@crepyenvalois.fr
PASCAL FAYOLLE Adjoint au Maire Communication, Travaux, Personnel communal, Services à la population	Mercredi matin et jeudi après-midi en mairie. pascal.fayolle@crepyenvalois.fr	**CÉCILIA LAGACHE** Adjointe au Maire Sports, Associations	Mercredi après-midi de 14h à 18h à La Passerelle (62, rue de Soissons). cecilia.lagache@crepyenvalois.fr
MURIELLE WOLSKI Adjointe au Maire Environnement, Urbanisme, Développement commercial	Mardi matin en mairie. murielle.wolski@crepyenvalois.fr	**JULIEN PICHELIN** Adjoint au Maire Culture, Patrimoine	Lundi matin en mairie. julien.pichelin@crepyenvalois.fr
CLAUDE LEGOUY Adjoint au Maire Finances, Affaires économiques	Jeudi matin en mairie. claude.legouy@crepyenvalois.fr	**CATHERINE SCHMITT-LECOMTE** Adjointe au Maire Éducation	Samedi matin en mairie. catherine.schmittlecomte@crepyenvalois.fr

LE SPORT FAIT SA RENTRÉE

LA SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE LIÉE AU COVID-19 AURA OBLIGÉ LA GRANDE MAJORITÉ D'ENTRE NOUS À RESTER À LA MAISON. SI CERTAINS Y ONT VU UNE OPPORTUNITÉ POUR REPRENDRE LE SPORT, D'AUTRES N'AURONT PAS EU D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PENDANT 8 SEMAINES. GRÂCE À DES PROTOCOLES SANITAIRES ÉTABLIS MINUTIEUSEMENT PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS ET SUIVIS AVEC RIGUEUR PAR LES CLUBS CRÉPYNOIS, LA RENTRÉE MARQUE UNE REPRISE SPORTIVE EN TOUTE SÉCURITÉ.

Pendant le confinement, il a été conseillé de continuer à pratiquer une activité physique régulière. Dans cette optique, la Direction Sports-Animation-Jeunesse de Crépy-en-Valois vous a proposé via les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville un programme à réaliser chez vous, selon votre niveau.

Le déconfinement a ensuite permis de reprendre une activité physique sans autorisation de déplacement. Afin d'accompagner cette reprise sportive dans les meilleures conditions, le Ministère des Sports a établi un guide complet et précis –mis à jour à chaque phase de déconfinement– reprenant toutes les mesures à mettre en place et les règles à respecter. Chaque sport a été passé à la loupe afin d'établir un guide précis dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Il a tout d'abord été autorisé une reprise individualisée du sport pour tous les Français. Le sport de groupe en extérieur a ensuite pu se dérouler dans le respect de la distanciation physique, puis en intérieur avec une limitation du nombre de personnes. Enfin, cette limitation a été levée fin juin et les sports de contact ont pu de nouveau s'effectuer en intérieur.

Chaque fédération sportive a son propre protocole sanitaire, validé par le Ministère des Sports. Il permet aux associations de savoir exactement ce qu'elles peuvent faire et dans quelles limites. Cela va du club d'échecs au tennis de table en passant par le club de rugby ou encore de danse. Ces directives donnent aux associations une ligne de conduite pour exercer leurs activités. Elles sont tenues de suivre les règles en adaptant le protocole à la situation locale dans un but précis : pratiquer le sport en toute sécurité.

Le rôle de la Direction Sports-Animation-Jeunesse a été de s'imprégner du guide du Ministère des Sports pour ensuite expliquer le protocole sanitaire et les enjeux du respect des consignes aux présidents des associations crépynoises. Ainsi, tout le monde a reçu le même niveau d'information et a pu être accompagné dans la reprise sportive. *«Les présidents des associations ont fait preuve de responsabilité. Ils ont été très à l'écoute et se sont fortement impliqués dans la mise en place des consignes sanitaires. Ils ont su montrer une volonté d'accueillir de nouveau les adhérents en garantissant la sécurité de tous»*, précise Richard Hallade, directeur Sports-Animation-Jeunesse.

La rentrée sportive de septembre est toujours soumise à des règles sanitaires. En effet, en dehors du guide du Ministère des Sports et du protocole de chaque fédération sportive, les équipements sportifs sont eux aussi soumis à un protocole (ex : port du masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter la distanciation physique).

Les clubs sportifs ne se relâchent pas et suivent à la lettre les consignes sanitaires. *«Il est vrai que les règles sont très strictes, mais la pratique du sport est dans notre ADN. Il vaut mieux reprendre une activité dans certaines conditions que de ne pas reprendre du tout. Une fois que l'on connait le fonctionnement, on ne fait plus attention et on peut se concentrer sur son activité en toute sérénité»*.

FORUM DES ASSOCIATIONS

PRÉSENTANT TOUT L'ÉVENTAIL CULTUREL, SPORTIF, LUDIQUE ET INSTRUCTIF DE LA VILLE, LE FORUM DES ASSOCIATIONS EST L'ÉVÉNEMENT PHARE DE LA RENTRÉE. IL TÉMOIGNE DE LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS PROPOSÉES ET VOUS PERMET DE CHOISIR L'ASSOCIATION QUI VOUS CONVIENT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS. LA VILLE ET SES ASSOCIATIONS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS SAMEDI 5 SEPTEMBRE.

Événement incontournable de la vie associative Crépynoise, le Forum des associations revient cette année. L'occasion pour vous d'aller à la rencontre des associations locales et pour les associations de valoriser leurs activités. Vous pourrez les retrouver aux gymnases Marcel Quentin, Irène Cruypenninck et à la Maison des arts martiaux et des sports de combat.

Le Forum des associations c'est LE rendez-vous de la rentrée. L'endroit où il faut impérativement se trouver afin de choisir une ou plusieurs activités pour la saison. L'occasion d'échanger et de vous présenter l'étendue du tissu associatif. À Crépy-en-Valois, nous avons la chance de bénéficier d'une grande diversité d'activités avec plus de 150 associations. Tous les loisirs sont à portée de main pour découvrir une activité, obtenir des renseignements, se faire une idée au cours d'une future séance d'essai ou encore s'inscrire directement sur place. On y trouve les associations sportives (cyclotourisme, rugby, karaté, etc.), les associations scolaires (parents d'élèves), les associations sanitaires et sociales (amicales, accessibilité, handicap), les associations culturelles (musique, danse, tourisme, jeux de société, etc.), les associations festives (manifestations) et les associations patriotiques (anciens).

En plus d'acquérir ou d'approfondir un savoir-faire, rejoindre une association c'est l'occasion de créer du lien social : rencontrer d'autres passionnés, partager, et échanger.

À NOTER :

Venez rencontrer et échanger avec vos élus sur le stand institutionnel de la Ville. Ils vous accueilleront au gymnase Marcel-Quentin.

INFORMATIONS PRATIQUES

- De 14h à 19h.
- Entrée : gymnase Marcel Quentin, rue Marie Rotsen.
- Suite du Forum : Maison des arts martiaux et des sports de combat et gymnase Irène Cruypenninck.

Entrée libre et gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

Sous réserve de l'évolution des règles sanitaires par le gouvernement.

CAFÉ PHILO

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

En cette rentrée, retrouvez le Café Philo par les Petits Socratiques au restaurant Le Saint-Antoine, rue de la Cloche, de 15h15 à 17h. Après un propos introductif par Andrée Poirée, des échanges libres se feront autour de la question suivante : « Que nous reste-t-il des quatre grandes vertus antiques ? ».

Entrée libre. Informations sur www.cafephilo.webs.com

ÉCHEC ET MAT

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Le Club d'échecs de Crépy-en-Valois rouvrira le mercredi 2 septembre à 18h à la Maison des Anciens (à l'angle du Cours du Jeu de Paume et de la rue Albert Delafosse). Pour fêter la rentrée dans la convivialité, il invite tous les Crépynois : collégiens, lycéens, adultes et seniors, à participer gratuitement à un grand tournoi en ligne, le samedi 12 septembre de 14h30 à 17h. Le lien pour y accéder via la plateforme Lichess sera communiqué prochainement sur les réseaux de l'association et de la Ville.

En attendant les nouveaux rendez-vous autour des 64 cases du roi des jeux, retrouvez toutes les informations sur la page Facebook : Club d'échecs - Crépy en Valois.

SPECTACLE INTERACTIF

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Le thème de la parentalité sera abordé de façon burlesque dans le spectacle interactif « Quelle famille ?! » proposé par la mjc centre social. Parents et enfants se retrouveront dans les personnages confrontés à des situations problématiques d'une famille ordinaire. Les spectateurs seront invités à proposer des clés pour rejouer les scènes différemment. Rendez-vous vendredi 25 septembre à 20h à l'Espace Rameau.

Entrée gratuite sur réservation au 03 44 87 13 13.

Expression POLITIQUE

Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

GROUPE BRUNO FORTIER
TEXTE DE P. FAYOLLE

Chères Crépynoises, Chers Crépynois, l'équipe de Bruno Fortier "À Crépy-en-Valois notre parti c'est toujours vous !" vous remercie, avant tout, de lui avoir renouvelé votre confiance. À l'issue d'une campagne électorale vraiment hors normes, et en dépit d'un très fort et inquiétant abstentionnisme, les résultats sont sans appel. Merci encore. Les nouveaux élus sont, chacun à leur poste, plus que jamais à votre écoute, tous les jours de la semaine. Vous retrouverez sur le site de la ville ainsi que dans cet exemplaire du *CrépyMag&Infos*, l'organisation des permanences pour chaque adjoint. En soutien de l'équipe, et pour gommer ce fossé entre Concitoyens et Élus, trop souvent évoqué, un Directeur de cabinet du Maire est de nouveau à votre service, avec ou sans rendez-vous, à temps complet. Ce lien sera également resserré au travers de rencontres régulières et conviviales autour d'un thème et dans les quartiers. Ainsi, nous pourrons échanger sur des sujets qui peuvent sembler anodins, mais qui finissent par gâcher notre quotidien. Vous êtes les mieux placés pour nous faire remonter ce type d'informations. Nous aurons l'occasion de vous en dire davantage quant aux modalités de ces partages. L'urgence c'est, aujourd'hui d'envisager ensemble les moyens de soutenir l'économie locale et de relancer sans plus tarder la dynamique nécessaire pour mener à bien les chantiers incontournables : pont Saint-Ladre, clocher Saint-Thomas, déviation Sud, circulation douce à travers la ville,…

Liste « À Crépy-en-Valois notre parti c'est toujours vous ! ».

GROUPE ARNAUD FOUBERT
TEXTE DE A. FOUBERT

Cette année restera une année très spéciale pour notre cité. L'épidémie devenue pandémie, s'est acharnée sur notre cité en faisant le premier « cluster » de France. Les médias se sont précipités caméras et micros en avant pour recueillir si possible un témoignage suscitant l'émotion et la peur. Nos habitants et nos commerces se sentirent alors stigmatisés. Puissent ces stigmates disparaitre un jour.

Les élections municipales furent aussi exceptionnelles dans ces circonstances. En Mars, sans doute par peur du virus, peu de nos concitoyens se sont déplacés pour voter. Le second tour fin juin a eu encore moins de succès. Pour Crépy en Valois, nous avons atteint le plus fort taux d'abstention jamais atteint aux élections municipales. C'est clairement un échec collectif, local et national.

En même temps, il est fort à craindre l'arrivée d'une crise économique de grande ampleur sur tout le territoire, voire une seconde vague.

La nouvelle municipalité devra résoudre dans ce climat les problèmes de notre ville. A titre d'exemple, citons : le manque de médecins, le pont Saint Ladre, l'effondrement de Saint Thomas, l'évasion commerciale, la déviation des camions, le respect de notre cadre de vie, la préservation de notre environnement et animer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Nous souhaitons la réussite de notre ville. Nous souhaitons être autre chose que le premier « cluster » de France. Nous souhaitons être fiers d'être crépynois.

Liste « Unis pour Crépy ».

GROUPE PHILIPPE PINILO
TEXTE P. PINILO

Merci à ceux qui ont porté leur choix sur la liste Crépy, *«il est temps»*. Tous le disent, le résultat est excellent pour une équipe nouvelle, sans soutien d'aucun parti politique.

Mais, force est de constater l'écrasante majorité de l'abstention. Records battus avec plus de 65 % des inscrits. Le maire sortant n'est en réalité soutenu que par 1 Crépynois sur 10 !

L'équipe Crépy, *«il est temps»*, n'est pas et ne sera pas une représentation politique. Elle ne sera pas une force dite d'opposition. Elle sera un moyen vivant, grâce à ses 3 élus, un média pour l'expression de ceux et celles qui ne sont pas représentés au sein du conseil municipal et de la CCPV.

Il faut rendre compte de l'essoufflement de la vie démocratique locale et de la perversion du système des clans.

Monsieur le maire l'a dit au soir du second tour, « il va falloir faire quelque chose face à l'abstention ».

Il faut remettre du sens, de la vérité et du fond à la disposition de tous les habitants de la ville et du territoire.

Alors :

1/. Nous ouvrons notre tribune libre à l'ensemble des candidats du premier tour, non élus.

2/. Nous proposons la retransmission dès la fin 2020 de tous les conseils municipaux sur le net.

3/. Nous proposons une refonte totale du site internet de Crépy et de la CCPV pour donner à toute la population un accès non restrictif aux débats, propositions et décisions.

Si je n'avais pas participé à cette élection comme tête de liste, je serai de cette très grande et large majorité d'abstentionnistes.

Liste « Crépy, "il est temps" ».

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE T. VIVIEN

Les premiers mots de notre article sont dédiés aux Crépynois et Crépynoises qui nous ont accordés leur confiance et leur soutien par leur vote:
Nous les remercions sincèrement.

"Le renouveau possible" que nous proposions pour **"cette ville endormie"** n'a pas été considéré alors, que de réels et vifs **mécontentements** vis à vis du bilan et de la gestion de notre ville de 2014 à 2020, ont été entendus et recueillis auprès de vous **tous, Crépynois de toutes tranches d'âges,** demontrant sans aucun doute un désir profond de **changement.**

Mais, fort de constater, que votre désintêret de citoyen face à la politique municipale, manifesté par votre absentéisme devant les urnes, a faussé le résultat de cette élection municipale 2020, qui de plus, s'est deroulée dans un contexte de **campagne chamboulée** par la venue du coronavirus et de ses contraintes.

Notre rôle au sein de cette nouvelle municipalité sera **en priorité** d'exiger une **"transparence d'information et d'actes"** et **"une démocratie participative"**, afin que **Vous, Crepynois**, soyez dorénavant intégrés dans les grands projets et les choix qui seront proposés pour notre ville.

CREPY-EN-VALOIS, doit et devra se construire en dehors des limites communales, avec **ses forces personnelles** mais aussi et surtout avec celles **des intercommunalités voisines:** nous aurions pu envisager cet objectif plus seirement si notre maire recemment élu (MR FORTIER Bruno), avait présenter sa candidature au poste de **Président de la communaute de commune du pays du valois !**

Liste « Crépy pour tous ».

L'AGENDA

RENDEZ-VOUS

DU 12 AU 14 SEPTEMBRE
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Fête foraine.

16 SEPTEMBRE À 10H ET 11H
MÉDIATHÈQUE
Reprise des Bébés lecteurs
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

16 SEPTEMBRE À 17H
MÉDIATHÈQUE
Reprise de l'Heure du conte.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

17 SEPTEMBRE À 19H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
Conférence «Mode et liturgie» par Sophie Lemahieu.

24 SEPTEMBRE DE 9H À 12H
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Bus départemental pour l'emploi.

24 SEPTEMBRE À 19H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
Conférence «L'habit liturgique, histoire et symboles» par l'Abbé Thomas Chapuis.

ÉVÉNEMENTS

5 SEPTEMBRE DE 14H À 19H
GYMNASE M. QUENTIN
Forum des associations.

5 SEPTEMBRE À 22H
REMPARTS
Feu d'artifice.

18 SEPTEMBRE
CRÉPY-EN-VALOIS
Fête des Voisins Solidaires.

19 ET 20 SEPTEMBRE
VIEUX-CRÉPY
Journées européennes du patrimoine.

SUIVEZ-NOUS :

Ce numéro de votre *CrépyMag&Infos* étant réalisé au mois de juillet, l'agenda est sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.
Se référer au site internet de la Ville ou à l'application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).
Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.
La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité se font sur rendez-vous également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis, rue de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Le docteur Olivier Garinot, chirurgien dentiste, vous informe de la cessation de son activité professionnelle. Il vous remercie de votre confiance pendant de nombreuses années. Votre dossier médical, si vous le souhaitez, vous sera adressé en en faisant la demande à l'adresse suivante: olivier.garinot@yahoo.fr.

INFIRMIERS

-Maison médicale.
Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

- 53, rue Saint-Lazare.
Hélène Lericq et Christine Chemin.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1, avenue Sadi-Carnot.
Tél. 03 44 94 07 36.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

- 4, rue Jules Massenet.
Tél : 03 44 87 07 31.
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44.
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76.

-13, rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

-7, avenue Pasteur.
Carpentier-Marot Amandine - Mobile : 06 17 38 44 06.
Laetitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35.

-29, rue Nationale.
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22.
scminfirmierstaze@gmail.com

19 & **20** SEPTEMBRE 2020

JOURNÉES EUROPÉENNES DU **PATRIMOINE**

Découvrez le patrimoine de Crépy... autrement !

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

CONCEPTION : LINKS CRÉATION GRAPHIQUE